

# CRÉATION FONDS DE PERENNITE



Direction de l'information  
légale et administrative

Direction de l'information  
légale et administrative  
26, rue Desaix  
75727 Paris Cedex 15  
[www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

**Document à transmettre impérativement à la préfecture lors de votre déclaration**

Référence préfecture	Entité FDP	Avis d'annulation	Département de publication	
----------------------	------------	-------------------	----------------------------	--

## Texte à insérer

(A remplir lisiblement pour éviter tout retour préjudiciable au délai de publication)

1 – Déclaration à la préfecture (nom du département) : .....

2 – Titre du fonds de pérennité (titre complet tel qu'il figure dans les statuts, suivi du sigle s'il existe) : .....

.....

.....

Cette insertion annule l'annonce n° ..... parue au *Journal officiel* n° ..... du (date de parution) .....

## Adresse de gestion

*38 caractères maximum par ligne*

Titre court ou sigle du fonds de pérennité : .....

Nom de la personne habilitée à représenter le fonds de pérennité : .....

Adresse personnelle :

Bâtiment, escalier, étage, résidence ... : .....

.....

Numéro, type et libellé de voie : .....

.....

Boîte postale, lieu-dit : .....

Code postal : .....

Ville : .....

**Signature du déclarant, précédée de :**  
« Lu et approuvé, bon pour insertion »